
Bâtir un meilleur système éducatif :

RECOMMANDATIONS À COURT TERME
POUR LES PROGRAMMES D'ANGLAIS
PRINCIPAL ET D'APPRENTISSAGE DU
FRANÇAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

JUILLET 2023

Table des matières

| | |
|---|----------|
| MOT DES COPRÉSIDENTES | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE EN CLASSE DANS LE SECTEUR ANGLOPHONE | 6 |
| 2. RENFORCER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS | 7 |
| 3. AMÉLIORER LE SYSTÈME EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP PROFESSIONNEL | 8 |
| 4. CRÉER UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE ET DE TRAVAIL | 10 |
| NEXT STEPS | 10 |

Message des coprésidentes

À titre de coprésidentes du comité directeur, il nous fait plaisir de présenter ce rapport où sont énoncées plusieurs recommandations à court terme visant à améliorer les programmes d'anglais principal et d'apprentissage du français dans les écoles anglophones du Nouveau-Brunswick.

Ce rapport et les recommandations qu'il contient n'auraient pas été possibles sans les nombreuses personnes qui ont fait connaître leurs points de vue et qui ont mis leur expertise à contribution.

Nous tenons à remercier les membres des deux groupes de travail qui ont collaboré avec de nombreux partenaires passionnés du milieu de l'éducation pour recueillir des suggestions visant à améliorer ces deux programmes d'apprentissage linguistiques. Ces groupes ont été mis sur pied pour maximiser les possibilités de participation aux séances de mobilisation. Leurs travaux ont également permis de formuler plusieurs recommandations qui ont été communiquées au comité directeur aux fins d'examen.

Les commentaires de ces groupes ont été très précieux pour aider le comité directeur à élaborer les recommandations qui figurent dans le présent rapport, et nous sommes fières de vous faire part des mesures initiales établies durant ce processus. Les recommandations énoncées indiquent clairement la voie à suivre pour déterminer les meilleures mesures à prendre pour corriger les lacunes relevées.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre le dialogue et les efforts entrepris pour travailler ensemble au renforcement de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick. Grâce aux conseils et à l'engagement de ces personnes et de ces organismes partenaires, nous avons pu établir une orientation claire.

Ardith Shirley,
directrice générale, New Brunswick Teachers' Association.

Dr. Tiffany Bastin,
sous-ministre adjointe, Services éducatifs, secteur anglophone du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Introduction

En avril 2023, le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance (MEDPE) a annoncé la création d'un comité directeur chargé de diriger les prochaines étapes des améliorations apportées au secteur anglophone, à la fois dans les classes d'anglais principal et d'apprentissage du français, y compris le programme d'immersion en français. Cela fait suite aux consultations menées dans le cadre de l'initiative « L'apprentissage de la langue française en évolution » qui se sont achevées en février 2023.

Le comité directeur de gestion était coprésidé par la sous-ministre adjointe de la division des services éducatifs (secteur anglophone) et la directrice générale de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA). Le comité était composé de personnes représentant les enseignants, les élèves, les parents, les districts scolaires, les conseils d'éducation de district et d'autres détenteurs de droits et de parties prenantes clés.

Le comité a mis en place deux groupes de travail chargés de travailler sur deux domaines distincts. L'un devait travailler sur l'amélioration du programme d'anglais principal et l'autre sur l'amélioration de l'apprentissage du français. Chaque groupe de travail a été chargé de mener une vaste campagne de mobilisation, afin de recueillir des commentaires et de soumettre des recommandations au comité.

En outre, un questionnaire en ligne a été diffusé en juin 2023 afin de fournir des informations additionnelles au MEDPE et au comité.

L'objectif des séances de mobilisation était de recenser les changements qui pourraient être mis en œuvre d'ici septembre 2023 pour améliorer l'expérience d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles anglophones.

Un certain nombre de recommandations à court terme ont été formulées et sont présentées dans les pages qui suivent. D'autres recommandations ont également été formulées en vue d'améliorer le système, mais il a été convenu que leur mise en œuvre nécessiterait davantage de temps ou de ressources.

SÉANCES DE MOBILISATION

Les résultats de Menti de l'équipe de la division des services éducatifs du MEDPE et de séances qui se sont tenues dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la NBTA.

| | | | |
|---|---|---|---|
|  | CLASSES D'ANGLAIS PRINCIPAL : | = | 69 SÉANCES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES RÉUNISSANT PLUS DE 350 PARTICIPANTS |
|  | APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS : | = | 43 SÉANCES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES RÉUNISSANT PLUS DE 490 PARTICIPANTS |
|  | CORRESPONDANCE (BOÎTE DE RÉCEPTION) : | = | PLUS DE 90 COURRIELS |
|  | PARENTS : | = | 57 (62 %) |
|  | ENSEIGNANTS (Y COMPRIS LES ADMINISTRATEURS) : | = | 27 (29 %) |
|  | PUBLIC: | = | 7 (8 %) |
|  | SONDAGE (ANGLAIS ET FRANÇAIS) | = | Plus de 3 000 réponses |
|  | PARENTS | = | 84 % |
|  | ENSEIGNANTS | = | 8 % |
|  | AUTRES (ÉLÈVES, ADMINISTRATEURS SCOLAIRES/ DE DISTRICT, GROUPE D'INTÉRÊT SPÉCIAL, CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, AUTRE) | = | 8 % |

1. AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE EN CLASSE DANS LE SECTEUR ANGLOPHONE

Un certain nombre de recommandations ont été formulées sur la manière d'améliorer l'expérience en classe. Il n'est pas surprenant de constater que nombre d'entre elles portent sur l'augmentation du nombre de ressources disponibles dans toutes les classes (anglais principal et immersion en français).

1.1 Recommandation prioritaire : Recruter des enseignants suppléants contractuels dans chaque district en fonction des données historiques, en les intégrant au personnel, en ayant pour fonction d'appuyer également d'autres activités d'enseignement et d'apprentissage lorsqu'ils ne remplacent pas un enseignant absent.

JUSTIFICATION : De nombreuses personnes interrogées, y compris des élèves, ont indiqué qu'elles avaient besoin d'enseignants suppléants bien formés et disponibles.

Les pénuries de personnel se sont aggravées au cours des dernières années, incluant un certain nombre d'enseignants ayant choisi de quitter la profession. Une idée qui a été reprise par les groupes de travail et le comité directeur de gestion a été de trouver des moyens d'affecter et d'intégrer des enseignants mobiles dans une école ou un groupe d'écoles en particulier. Ces enseignants mobiles feraient partie de l'équipe et contribueraient à la planification et à l'enseignement de façon collaborative lorsqu'ils ne remplaceraient pas un enseignant absent. Cela aiderait l'administration à planifier la relève et les enseignants suppléants à s'impliquer davantage dans la planification et la formation du personnel. Cela permettrait également de soutenir le perfectionnement et le maintien en poste des enseignants en veillant à ce qu'ils soient présents dans une école de manière constante.

1.2 Recommandation prioritaire : Intégrer des enseignants de soutien scolaire dans certaines écoles afin de favoriser l'acquisition de compétences en numératie et littératie de la maternelle à la cinquième année.

JUSTIFICATION : Nous continuons à observer diverses lacunes d'apprentissage dans l'ensemble du système, et de nombreux experts, familles et élèves ont indiqué qu'un soutien accru en classe et à l'école était nécessaire. Les idées sur l'endroit où ce soutien serait apporté variaient, mais la plupart des participants s'accordaient à dire que le début de la scolarité (de la maternelle à la cinquième année) était la meilleure solution compte tenu des réalités actuelles. Il est à noter que certains indicateurs montrent que ce type de soutien direct est également nécessaire au niveau intermédiaire, en particulier dans les classes nombreuses ayant des besoins d'apprentissage diversifiés.

Un enseignant de soutien scolaire est un expert en programmes d'études qui applique des pratiques pédagogiques solides et qui a démontré sa capacité à mettre en œuvre les *Building Blocks of Reading*. Ces enseignants expérimentés travaillent directement avec les élèves pour s'assurer qu'ils sont en mesure d'acquérir les compétences de base nécessaires à la réussite scolaire.

1.3 Recommandation prioritaire : Renforcer et élargir l'accès aux mentors en intervention comportementale.

JUSTIFICATION : Les mentors en intervention comportementale (MIC) aident le personnel scolaire à fournir des services directs aux élèves au moyen d'interventions et de stratégies fondées sur des données probantes, dans le but d'encourager des milieux propices à l'apprentissage. Ces stratégies permettent d'améliorer les aptitudes sociales, les aptitudes à communiquer, l'estime de soi et la résilience des élèves concernés.

Depuis 2021-2022, 75 MIC ont été ajoutés au système anglophone, ce qui porte le nombre total actuel de MIC à 101 dans 97 écoles. Dans les écoles dotées d'un MIC, les comportements répréhensibles ont diminué de 40 % en moyenne. Il est recommandé que chaque école dispose d'au moins un mentor en intervention comportementale.

AUTRES RECOMMANDATIONS

D'autres recommandations visant à améliorer l'expérience en classe ont été formulées au cours des séances de mobilisation, ces dernières étant davantage axées sur le long terme. Elles portaient sur d'autres domaines nécessitant plus de ressources de soutien, plus de moyens d'encourager les activités physiques et de plein air, et la recherche de moyens supplémentaires pour minimiser les écarts d'effectifs entre les classes.

2. RENFORCER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

L'un des groupes de travail avait comme objectif principal de trouver des moyens d'améliorer l'apprentissage du français.

L'un des thèmes récurrents des nombreuses séances de mobilisation était la nécessité d'identifier davantage de ressources d'apprentissage authentiques des langues sur le plan culturel, de créer une plateforme virtuelle dynamique et régulièrement actualisée de ressources pour l'apprentissage des langues, ainsi qu'un modèle doté de ressources pour soutenir les possibilités de créer des liens culturels entre les apprenants et les pairs, les mentors ou les partenaires de la communauté et du secteur.

Un modèle de ce type de plateforme existe déjà au sein du MEDPE. Un centre d'excellence est un partenariat entre le système éducatif, la communauté et les partenaires du secteur. Les centres permettent aux élèves d'accéder à des connaissances expertes par le biais de l'apprentissage virtuel et expérientiel.

2.1 Recommandation prioritaire : Créer un centre d'excellence pour l'apprentissage des langues, qui servira de plateforme hébergeant des ressources exemplaires et qui permettra aux apprenants et aux enseignants d'accéder à d'authentiques possibilités culturelles.

JUSTIFICATION : Un centre d'excellence pour l'apprentissage des langues répondrait à de nombreux besoins identifiés lors des séances de mobilisation, notamment :

- Permettre aux apprenants d'accéder à des possibilités de mentorat individuel / par des pairs.
- Continuer à créer des possibilités d'apprentissage de la langue française authentiques sur le plan culturel, en accroître le nombre et en faire la promotion, comme les camps d'été et les programmes d'échange.
- Mettre à l'honneur les enseignants de langue française et les réussites en matière de programmes d'enseignement du français.
- Créer une plateforme de ressources exemplaires pour l'apprentissage des langues.
- Passer de l'apprentissage du français langue seconde à l'apprentissage de toutes les langues, sachant que certains élèves parlent plusieurs langues différentes.
- Accéder au processus de conception centré sur la personne, utilisé avec les prototypes Language Learning Opportunities (LLO) au cours des deux dernières années.

Un centre d'excellence pourrait également servir de catalyseur pour faire avancer d'autres recommandations formulées lors des séances de mobilisation sur l'apprentissage du français. Ces recommandations comprennent les suivantes :

- Fournir aux enseignants une formation professionnelle élaborée par des experts en matière de ressources, de stratégies et d'interventions, en vue de soutenir au mieux l'inclusion de chaque apprenant dans les classes de langue française.

- Accroître les possibilités d'apprentissage professionnel et de formation et élaborer un plan visant à soutenir la mise en œuvre d'une ressource qui offre la possibilité d'apprendre le français en milieu rural - FLORA (French Language Opportunities for Rural Areas).
- Mobiliser des experts et autres partenaires clés de l'apprentissage des langues - y compris des chercheurs de l'enseignement postsecondaire et des enseignants, coordinateurs et spécialistes expérimentés - afin de définir et d'élaborer un plan visant à aider les familles à soutenir et favoriser l'apprentissage des langues à la maison.
- Faire connaître les moyens de persévérer ou de s'impliquer dans la conception centrée sur la personne par le biais de possibilités d'apprentissage des langues et de projets de création de prototypes.
- Élaborer un plan d'action pour l'apprentissage du français en milieu rural, afin de s'assurer que les apprenants et les enseignants de partout au Nouveau Brunswick ont accès à des ressources et à des possibilités d'apprentissage du français authentiques sur le plan culturel.

AUTRES RECOMMANDATIONS

D'autres recommandations sur le renforcement de l'apprentissage du français ont été formulées au cours des séances de mobilisation, ces dernières étant davantage axées sur le long terme. Certaines d'entre elles concernaient le fait d'apporter des modifications aux programmes d'études, l'adoption de nouveaux outils d'évaluation et l'alignement avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

3. AMÉLIORER LE SYSTÈME EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP PROFESSIONNEL

Le fonctionnement des écoles du Nouveau Brunswick s'articule autour d'un leadership fort et d'une culture qui favorise l'apprentissage continu.

Un domaine souvent négligé est celui du soutien aux nouveaux dirigeants scolaires, lorsqu'ils passent de la salle de classe à une fonction administrative. Les nouvelles directions d'écoles, tout comme les nouveaux enseignants, ont besoin d'un soutien supplémentaire.

3.1 Recommandation prioritaire : *Fournir un soutien en matière de développement du leadership aux directions d'écoles et aux directions adjointes, afin de s'assurer qu'ils réussiront dans leurs fonctions, en accordant une attention particulière à ceux qui occupent leur poste depuis peu.*

JUSTIFICATION : « NB Lead », une stratégie de leadership élaborée en collaboration avec la NBTA, les districts scolaires, l'Université du Nouveau Brunswick et le MEDPE, sera lancée à l'automne 2023 pour soutenir les dirigeants scolaires.

Les participants ont fait part de multiples besoins de formation pour être en mesure de soutenir des apprenants divers et de créer un milieu propice à l'apprentissage. Ils ont discuté des techniques et des stratégies qui devraient être proposées à tous les enseignants et d'autres qui devraient être proposées sur demande de manière qu'elles soient pertinentes dans certains contextes.

3.2 Recommandation prioritaire : Offrir des possibilités supplémentaires d'apprentissage professionnel qui favorisent un environnement d'apprentissage positif, avec les éléments de base d'un curriculum holistique.

JUSTIFICATION : Ces possibilités d'apprentissage personnel favoriseront un milieu propice à l'apprentissage et des modules de formation seront élaborés pour la désescalade, la corégulation et l'autorégulation, des salles de classe culturellement adaptées, la compréhension du cerveau et de la neurodiversité, l'utilisation de soutiens pédagogiques pour les langues secondes, le soutien aux familles diverses, des classes tenant compte des traumatismes et la constitution d'équipes.

Il convient de noter que des journées consacrées à l'apprentissage professionnel inscrites dans le curriculum sont prévues au cours de l'année scolaire. Toutefois, une journée consacrée aux milieux propices à l'apprentissage, destinée à l'ensemble du personnel, devra faire partie de ces journées pour l'année scolaire 2023 2024.

En outre, un centre d'apprentissage professionnel en ligne a été créé pour permettre aux enseignants d'accéder à des possibilités d'apprentissage à partir d'un guichet unique. Ce centre comprend des contenus provenant des districts scolaires, de la NBTA, du MEDPE et d'Atlantic Education International.

AUTRES RECOMMANDATIONS



D'autres recommandations sur l'amélioration du système au moyen d'un soutien à l'apprentissage professionnel ont été formulées au cours des séances de mobilisation, ces dernières étant davantage axées sur le long terme. Celles-ci concernaient l'élaboration d'une nouvelle politique visant à aider les enseignants des premières années de la scolarité à développer de nouvelles pratiques en faveur de la lecture et des moyens de soutenir l'enseignement en équipe dans des écoles de toutes tailles.

4. CRÉER UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE ET DE TRAVAIL

4.1 Recommandation prioritaire : Fournir des lignes directrices provinciales pour la création de profils d'élèves et affecter tous les membres du personnel à la création de ces profils en aide aux enseignants au cours des premières semaines d'école de chaque année scolaire.

JUSTIFICATION : Presque tous les commentaires ont souligné l'importance pour les enseignants de connaître leurs élèves dès le début de l'année scolaire. Cela comprend leurs intérêts (apprentissage dans la vie et à l'école), leurs objectifs, ainsi que leurs aptitudes aux études qui sont mises à profit dans les différentes matières (comme en littérature et en numératie).

Il est difficile pour les enseignants de faire la transition avec les apprenants après des vacances et, selon les circonstances, il leur est difficile d'enseigner et d'acquérir une solide compréhension des points forts, des besoins et des centres d'intérêt de leurs élèves.

Les élèves, les enseignants et la communauté ont lancé toute une série d'idées, mais le fil conducteur était que tout le monde doit être disponible pour soutenir les enseignants au cours des premières semaines d'école, afin qu'ils apprennent à connaître leurs élèves.

4.2 Recommandation prioritaire : Entreprendre un examen des processus administratifs en vue de rationaliser la quantité de documents que doivent produire les directions d'école et les enseignants ressources, ce qui leur permettra de consacrer leur temps au soutien des apprenants.

JUSTIFICATION : Dans tout système bureaucratique, il est important de disposer de documents pour soutenir les décisions et les mesures prises à différents moments de l'année. Toutefois, au fil du temps, un système peut devenir surchargé de paperasserie, ce qui réduit le temps consacré à l'aide aux autres enseignants et aux apprenants. Au besoin, des ressources supplémentaires seront envisagées.

AUTRES RECOMMANDATIONS



D'autres recommandations concernant la création d'un meilleur environnement d'apprentissage et de travail ont été formulées au cours des séances de mobilisation, ces dernières étant davantage axées sur le long terme. Il s'agissait de nouvelles approches pour soutenir les assistants en éducation, d'idées sur la manière d'améliorer l'assiduité des élèves et de mieux gérer l'absentéisme chronique, et d'autres moyens de revaloriser la profession d'enseignant.

Prochaines étapes

Le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance (MEDPE) a commencé à travailler sur les recommandations prioritaires identifiées dans les pages précédentes et réfléchit à la manière de les rendre opérationnelles pour l'automne 2023. Le comité directeur formulera une série de recommandations à plus long terme.